



HAL
open science

Licence professionnelle Gestion informatisée des organisations - progiciels de gestion intégrés

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion informatisée des organisations - progiciels de gestion intégrés. 2015, Université de Bordeaux. hceres-02039063

HAL Id: hceres-02039063

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039063>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Gestion informatisée des organisations - progiciels de gestion intégrés

- Université de Bordeaux

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, science politique, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Bordeaux

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Management des organisations, spécialité Gestion informatisée des organisations - progiciels de gestion intégrés* a été créée en 2006. Elle est localisée à l'Université de Bordeaux au sein de l'IUT Montesquieu.

Cette licence professionnelle forme des gestionnaires capables d'élaborer et de conduire des projets de systèmes d'information. Il s'agit à la fois de débouchés à part entière qui se développent actuellement (chef de projet, conseiller en organisation, personne ressources, etc.) et de débouchés plus traditionnels qui requièrent une maîtrise plus importante des progiciels de gestion (collaborateurs en gestion, intégrateurs ou éditeurs de progiciels, commerciaux, logisticiens, etc.). Les secteurs visés sont larges puisqu'il s'agit des secteurs concernés par l'implantation ou l'adaptation de progiciels de gestion (PME utilisant des progiciels de gestion intégrés, cabinets d'expertise comptable, entreprises d'édition de logiciels, etc.).

Le cursus est organisé en six unités d'enseignement (UE), trois UE au semestre 1 (comprenant l'UE projet tuteuré) et trois UE au semestre 2 (comprenant l'UE stage). Les deux UE hors projet tuteuré du premier semestre (UE 1.1. Communication et systèmes d'information et UE 1.2. Fonctions des organisations et progiciels outils) permettent d'acquérir les bases de la communication et des systèmes d'information (SI) et de saisir leur intégration dans les différentes fonctions de l'entreprise. Les deux UE hors stage du deuxième semestre (UE 2.1, Bâtir un projet en milieu informatisé et UE 2.2. Systèmes d'information intégrés et performance) permettent d'acquérir les compétences de management des outils de SI, de gestion de projets SI et de gestion de la performance par les SI. Le volume global des cours, hors stage et projet tuteuré, est de 450 heures. Cette licence professionnelle peut s'effectuer en formation initiale classique, en alternance (sous contrat d'apprentissage et sous contrat de professionnalisation) et en formation continue, selon la même maquette pédagogique.

Avis du comité d'experts

Les connaissances ainsi que les compétences professionnelles attendues à l'issue de la formation sont clairement présentées dans la fiche RNCP, mais peu analysées dans le dossier. Les enseignements semblent cohérents par rapport aux métiers visés. En dehors du projet tuteuré et du stage, il y a seulement deux UE spécialisées par semestre, ce qui est rare en licence professionnelle. Ces UE sont spécialisées en informatique appliquée à la gestion. Elles concernent la communication et les systèmes d'information, les fonctions des organisations et progiciels outils, le projet en milieu informatisé et les systèmes d'information intégrés.

Le dossier ne positionne pas la licence professionnelle dans l'offre de formation de l'établissement. On ne sait donc pas comment elle s'articule avec les autres formations du champ et les formations voisines. Aucune formation similaire n'est mentionnée, ni en local, ni au niveau national. Le besoin des entreprises du territoire en formation de ce type n'est pas évoqué, il est donc difficile de positionner la LP dans son environnement socio-économique, mais le bon taux d'insertion semble prouver qu'elle est bien insérée. Seule la présence d'un partenaire (syndicat professionnel du milieu de l'informatique) est signalée. Il intervient dans les enseignements, au jury, au conseil de perfectionnement et dans le cadre du recrutement des alternants et des diplômés. Compte tenu du positionnement de la formation, il est regrettable que le dossier n'envisage aucun partenariat dans le champ de l'expertise comptable et de la gestion.

Le dossier ne commente pas explicitement les effectifs. D'après les annexes, après 3 années autour de 20 étudiants, la formation a connu une chute de ses effectifs, passés respectivement à 14 et 13 étudiants (en 2012-2013 et

2013-2014) pour une capacité annoncée de 28 étudiants. Il est regrettable cependant que le dossier ne mentionne pas le nombre de candidatures à l'entrée et ne fournisse pas d'éléments pour analyser cette évolution. Les étudiants proviennent majoritairement de BTS et de DUT (71 % en 2011-2012 et 2012-2013), mais on note une petite baisse de leur part pour l'année 2013-2014 (50 %). Ceci semble indiquer une ouverture vers les étudiants de deuxième année de licence (L2), mais le dossier ne fournit pas d'information sur l'origine exacte du « nombre d'inscrits pédagogiques venant d'autres formations » (autres que BTS et DUT). L'accueil d'étudiants de L2 avec des parcours spécifiques est noté comme un point d'amélioration. En outre, il est difficile d'avoir une répartition claire des effectifs par statut sur la durée (pour plusieurs critères les effectifs sont déclarés « non disponibles »), mais les promotions sont composées majoritairement d'étudiants en formation initiale. Le nombre d'alternants et d'étudiants en formation continue reste faible : un apprenti en 2011-2012, cinq apprentis en 2012-2013 et un étudiant en formation continue chacune de ces années. Il semble toutefois que depuis 2013, il n'y ait plus d'alternant.

Le dossier mentionne une équipe pédagogique diversifiée en termes de statut, mais parle peu de la composition en termes de discipline. Les intervenants en activité professionnelle assument 20 % du total des interventions, ce qui n'est pas très important pour une LP. En revanche, ils ont des fonctions très cohérentes avec le cœur de métier de la formation (entreprises de SI et banque). On compte uniquement deux maîtres de conférences dans l'équipe pédagogique (un maître de conférences de l'université en droit et un maître de conférences externe en informatique), ce qui est faible pour une licence professionnelle. On note également qu'aucun enseignant-chercheur en gestion n'est impliqué dans la formation. Le taux d'encadrement semble faible : 31 % des enseignements sont effectués par des enseignants de la composante contre 40 % d'enseignants extérieurs et vacataires.

Le taux de réussite des étudiants est très satisfaisant, 90 % en 2011-2012, atteignant 100 % en 2012-2013. Le taux d'insertion des promotions 2008-2009 et 2009-2010 correspond aux objectifs d'une LP, en moyenne à 80 %. Toutefois, le taux de chômage de 13 % de la promotion 2008-2009 (2 étudiants sur 17) est réel, tandis que la promotion 2009-2010 est caractérisée par une légère augmentation de la poursuite d'études (4 sur 23 soit 17 %). L'insertion professionnelle correspond aux objectifs de la formation : des spécialistes des progiciels de gestion intégrés mais aussi des utilisateurs de progiciels de gestion intégrés. 86 % de la promotion 2008-2009 (dont 8 % de cadres) et 88 % de la promotion 2009-2010 (dont 13 % de cadres) sont en emploi stable.

Le pilotage de la formation est assuré par un chef de département de l'IUT et le responsable pédagogique, enseignant du second degré en économie-gestion qui assure 38 heures de cours dans la formation. Des réunions du conseil de perfectionnement et pédagogiques sont mentionnées, sans beaucoup d'éléments sur leurs objectifs. On peut regretter que les étudiants n'y soient pas conviés, ce qui est habituellement le cas en LP. L'accueil et les échanges nécessaires avec les enseignants et intervenants extérieurs sont mentionnés. La cohésion de l'équipe est également mentionnée. On peut regretter que le dossier soit incomplet et manque parfois de précision. Il y est peu fait référence au contenu et à la pédagogie. Il demeure quelques incohérences : dans certains tableaux les données sont marquées comme « manquantes » alors qu'elles apparaissent dans d'autres tableaux.

Éléments spécifiques

<p>Place de la recherche</p>	<p>Compte tenu du faible nombre d'enseignants chercheurs impliqués dans la formation, il ne semble pas y avoir beaucoup de synergies entre enseignements et recherche. Mais ce n'est pas un objectif prioritaire en licence professionnelle.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>L'articulation avec le milieu professionnel est faite par l'intermédiaire d'un syndicat professionnel de l'informatique. Compte tenu des débouchés en gestion, il est dommage que d'autres partenariats ne soient pas mentionnés.</p> <p>L'alternance théoriquement proposée ne se développe pas dans cette LP. Le dossier n'apporte pas clairement d'éléments permettant de comprendre quelle est la valeur ajoutée de la formation proposée en alternance, mais on peut imaginer que cela pourrait être un levier fort de professionnalisation. Le projet tuteuré, qui correspond à une réelle mise en situation, apparaît aussi comme un levier de professionnalisation.</p>

Place des projets et stages	<p>Stage et projet tuteuré sont évalués à 10 et 8 ECTS respectivement. La formation impose un stage de 15 semaines au semestre 2 pour les étudiants en formation initiale. Les objectifs du stage restent peu clairs (mettre en pratique les compétences acquises lors des enseignements et répondre à une problématique d'entreprise). Le stage est évalué par le mémoire, une soutenance orale, avec la participation du maître de stage. Le rythme et le fonctionnement de l'alternance ne sont pas explicités.</p> <p>Le stage et l'alternance sont encadrés par un tuteur de formation ayant pour rôle de vérifier les conditions d'accueil de l'alternant et du stagiaire (une visite est envisagée) et le suivi du mémoire et de la soutenance. Les projets tuteurés consistent dans une mise en situation professionnelle par la réalisation de travaux sous forme de simulation de gestion et de création d'un ERP.</p>
Place de l'international	Cette LP n'a aucune dimension internationale. Cela constitue un axe de progrès.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le dispositif de recrutement n'est pas décrit. On ne connaît pas le nombre de candidats. Un accompagnement spécifique est mentionné pour les étudiants handicapés, artistes ou sportifs de haut niveau mais il n'est pas du tout explicité. Une remise à niveau en comptabilité et en informatique est mentionnée. Si le dossier présente l'accueil d'étudiants de L2 comme un facteur de progrès, rien n'est envisagé pour favoriser leur intégration.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Aucun élément d'enseignement à distance ou numérique n'est déclaré, ce qui est surprenant compte tenu des objectifs de la formation. Un projet de développement de solutions informatiques est mentionné pour permettre aux étudiants de travailler à distance.
Evaluation des étudiants	Le dossier mentionne des éléments réglementaires : la LP respecte le décret des LP. Pour les alternants, la période en entreprise n'est validée qu'au deuxième semestre. Aucune indication n'est donnée sur le type d'évaluation. Le Jury est composé de deux représentants du monde professionnel et de deux enseignants et présidé par le directeur de l'IUT.
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>De manière générale, il n'est pas fait mention dans le dossier d'outils spécifiques de type référentiel de compétences ou livret de valorisation de l'expérience des étudiants.</p> <p>La formation en apprentissage est caractérisée par un livret de l'apprenti rempli à 100 %. Ce livret n'est pas utilisé pour les contrats de professionnalisation et les stagiaires, mais c'est en projet. Dans le cas de l'alternance, rien n'est indiqué sur l'évaluation de l'UE professionnelle.</p>
Suivi des diplômés	Peu d'éléments quantitatifs ou qualitatifs sont présents. Le dossier s'appuie sur la cellule de suivi des étudiants de l'IUT mais ne mentionne pas de chiffres récents concernant l'insertion professionnelle (ce type de mise à jour est pourtant plus aisé dans les formations avec un faible effectif).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Il est constitué des enseignants, responsables de la formation, représentants des entreprises d'accueil des alternants et des stagiaires, d'un organisme professionnel et de représentants étudiants (actuels et anciens). Il a pour objectif d'étudier le positionnement de la formation et ses évolutions nécessaires.</p> <p>Un questionnaire d'évaluation est utilisé et des propositions d'amélioration en découlent (modification des syllabus et de l'approche pédagogique).</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une formation avec un positionnement et un contenu de formation cohérent avec les métiers visés.
- Une formation qui permet un taux d'insertion professionnelle correspondant aux objectifs d'une licence professionnelle.

Points faibles :

- Une chute importante des effectifs de 35 %, à maîtriser.
- Une faible part d'intervenants professionnels en activité dans les secteurs visés (20 %) dans l'équipe pédagogique.
- L'absence d'enseignant-chercheur en gestion alors que la formation est dans le champ de la gestion.

Conclusions :

Il s'agit d'une formation avec un positionnement plutôt cohérent, dont le principal atout est le bon taux d'insertion et la qualité de l'insertion professionnelle de ses étudiants. La chute des inscriptions, dont l'origine est inconnue, est à analyser et à surveiller. Il est peut être nécessaire de mener une réflexion sur une communication plus active. Le dossier apportant des réponses parfois laconiques, il ne valorise peut-être pas tous les points forts de la formation.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.